

Chiffres 2022

7'359

Bénéficiaires de mesures
professionnelles

3'162

Mesures d'intervention
précoce

2'452

Maintiens en emploi et
placements dans de nouvelles
entreprises

Envie d'en savoir plus ?

reinsertion@vd.oai.ch
Ligne employeurs : 021 925 24 14
www.aivd.ch



Site internet



Brochure d'information

L'AI Vaud et les entreprises

Un partenariat au service de la
réinsertion professionnelle



Conseil et accompagnement aux entreprises

Un-e de vos employé-e-s est régulièrement absent-e ou son état de santé vous inquiète ?

L'AI Vaud vous accompagne. À votre demande, les spécialistes AI évaluent la situation et proposent des pistes d'action concrètes telles que le maintien en emploi, le dépôt d'une demande AI ou la reconversion professionnelle.



Vos avantages

Des spécialistes AI à vos côtés :

- Conseil personnalisé
- Détection des situations à risque
- Conseil sur la santé en entreprise
- Coordination entre assurances sociales

Maintien en emploi

Si un dépôt de demande AI est indiqué, vous bénéficiez, ainsi que votre employé-e, d'un soutien personnalisé pour favoriser le maintien en emploi.



Vos avantages

L'AI construit avec vous des solutions dans votre entreprise pour votre employé-e :

- Aménagement du poste de travail
- Complément de formation
- Réorientation vers un nouveau secteur
- Formation dans une nouvelle activité chez vous ou auprès d'un autre employeur

Vous cherchez de nouveaux talents

Les spécialistes AI vous proposent des personnes présentant des compétences utiles pour votre entreprise.



Vos avantages

Des mesures personnalisées :

- Sélection de candidat-e-s dont le parcours et la motivation sont connus
- Stage pour évaluer l'adéquation du profil
- Engagement facilité via un soutien financier et sans démarches administratives supplémentaires (AIT)
- Système de location de services
- Accompagnement et soutien dans la durée pour confirmer l'engagement